

vendre au Canada un agent de nettoyage ou un conditionneur d'eau qui contient des phosphates ou d'autres substances nutritives prescrites. Nous avons l'intention de rédiger le bill de façon à interdire complètement la vente de substances renfermant des phosphates. Autrement, il pourrait exister de fortes réserves de ces détergents, conditionneurs d'eau ou agents de nettoyage qui renferment des phosphates et que l'on pourrait vendre. Il est important, croyons-nous, d'empêcher le grand monopole qui fournit maintenant des phosphates à tous les fabricants de détergents au Canada ainsi que les grandes compagnies de détergents, les fabricants, à aller de l'avant et à fabriquer de grandes quantités de conditionneurs d'eau et de détergents à base de phosphates qu'ils pourraient vendre au public canadien pendant un certain nombre d'années indéterminé. Nous voulons faire disparaître cette tentation une fois pour toutes.

• (3.20 p.m.)

Nos amendements qui présentent les nouveaux paragraphes b) et c) se conforment au rapport de la Commission mixte internationale sur les Grands lacs. Ce rapport mentionnait qu'à moins d'enlever les phosphates du lac Érié d'ici 1972, ce lac sera ruiné pour toujours. Il indique aussi que 1975 est absolument l'année-limite pour le lac Ontario. Nous pensons donc que nos amendements sont dans la ligne du rapport du comité de la Commission mixte internationale. J'ai également fait inscrire au *Feuilleton*, au nom de notre parti, un bill tendant à interdire complètement les détergents à base de phosphate d'ici 1972. Nos amendements sont donc conformes à nos principes. Mais ce qui me paraît plus important encore que tout cela, c'est que nos amendements sont conformes aux vœux des Canadiens. Je ferais remarquer que lorsque ce bill a été présenté en novembre dernier à la Chambre, il ne disait pas un mot des mesures à prendre pour contrôler et régler les substances nutritives. C'est seulement lorsque des organisations comme la Pollution Probe, ou encore le SPEC et le STOP ont commencé à faire campagne et à ouvrir les yeux des Canadiens en publiant la teneur en phosphate des divers détergents que nos compatriotes, et surtout les maîtresses de maison, ont compris qu'il était grand temps de veiller à la pureté des eaux du Canada. Ils ont compris que ce qui était en jeu, ce n'était pas seulement la santé de leurs familles et même la survie future de leurs enfants et de leurs petits-enfants, mais également les activités récréatives, la pêche et toutes ces choses à quoi servent les eaux. C'est alors qu'ils ont également compris qu'ils pouvaient faire quelque chose de précis. Comme les

députés d'en face et ceux de ce côté-ci de la Chambre le savent, les lettres, les télégrammes, les pétitions, les protestations de toutes sortes ont alors commencé à inonder les édifices du Parlement à Ottawa.

Ce qui est intéressant à ce propos, c'est de constater que lorsque ce bill est parvenu à l'étape du rapport, le gouvernement lui-même a pris une initiative et a présenté à nouveau l'amendement relatif aux substances nutritives qui propose d'en réduire l'usage et de les soumettre à d'autres restrictions. Je tiens à préciser la chose car, à mon avis, il faut que l'on sache que c'est seulement grâce à l'intervention d'une opinion publique organisée et bien informée qu'on a inséré dans ce bill une disposition relative au contrôle, voire à la suppression des phosphates dans les détergents au Canada.

J'aimerais rendre un hommage tout spécial aux organismes qui ont fait preuve d'initiative dans ce domaine au Canada, tels Pollution Probe, SPEC et STOP.

Au comité, on a présenté des arguments contre le genre d'amendement que nous proposons. On nous a dit qu'en supprimant les phosphates des détersifs la propreté en souffrirait au Canada, et que seuls les détersifs contenant des phosphates peuvent produire le degré de propreté requis dans les hôpitaux et même dans les foyers canadiens. A mon avis, cela n'est pas vrai du tout, ce n'est pas conforme aux faits, et bien des femmes l'ont prouvé en employant des flocons de savon et même en faisant leur propre savon pour se prouver à elles-mêmes et au reste du pays que c'est là une solution de rechange. Je suis fier de pouvoir dire qu'ayant à choisir entre ces détersifs peut-être plus efficaces et des flocons de savon, entre cela et le fait de devenir complices de la ruine et de la mort des lacs et des cours d'eau au Canada, une majorité écrasante de Canadiennes ont décidé d'empêcher nos eaux et notre milieu de se détériorer.

On a présenté d'autres arguments au comité contre le genre d'amendement que nous proposons. On nous a dit que les substituts proposés des phosphates pourraient être aussi et même plus nocifs. On nous a dit que les phosphates ne sont peut-être pas les coupables, qu'ils ne sont pas les aliments organiques les plus nuisibles ou les plus dangereux, que de fait ils ne sont pas nuisibles ni dangereux du tout. A mon avis, les preuves qui nous ont été soumises sont irrécusables: les phosphates créent des dommages et ils ont encouragé une croissance monstrueuse d'algues qui ont tué nos poissons et pollué nos lacs et cours d'eau partout où on s'en sert. On s'est acharné à

[M^{me} MacInnis.]